



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
DIRECTION GENERALE DES ETUDES TECHNOLOGIQUES
INSTITUT SUPERIEUR DES ETUDES TECHNOLOGIQUES DE SOUSSE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET D'APPUI A LA QUALITE



PAQ-Co-construction – Phase de préparation

PROJET : Parcours de Mastère Co-Construit en Métrologie
Industrielle et Contrôle Qualité (MICQ)

Action A6.2 : Formation autour de
l' « Enseignement par compétences »

CONSULTATION DE CONSULTANTS INDIVIDUELS
RELATIVE À LA FORMATION DE L'EQUIPE DU PROJET MICQ

PRÊT BIRD N° 8590 – TN

TERMES DE REFERENCE

ARTICLE 1 – Objectifs

Pour l'exécution de son projet retenu dans le cadre du Programme d'Appui à la Qualité (PAQ), l'ISET de Sousse en association avec l'ISSAT de Sousse et l'ENISo, se propose de former l'équipe du projet « **Parcours de Mastère Co-Construit en Métrologie Industrielle et Contrôle Qualité (MICQ)** ».

L'objectif de cette action est la consolidation des compétences pédagogiques de l'équipe relativement aux fondements et aux pratiques de l'enseignement par compétences.

ARTICLE 2 – Personnes cible

Les personnes concernées sont des enseignants universitaires de disciplines diverses, de cadres administratifs et de partenaires industriels. La formation sera dispensée à un groupe de 30 participants.

ARTICLE 3 – Contenu de la formation

La formation portera sur l'intégration de l'approche par compétences dans l'enseignement supérieur.

Réf. & Titre	Thème 8 : Pédagogie
Contenu :	Synthèse sur l'approche de l'enseignement par compétences dans le secteur de l'enseignement supérieur. Au terme de cette formation, les participants devront être capables d'intégrer et d'évaluer les compétences sur une plateforme d'enseignement à distance.

ARTICLE 4 – Conditions d'exécution

Les services demandés dans le cadre de cette formation comportent :

- a) Une formation théorique (en langue française) dont l'objectif est de consolider et d'actualiser les capacités pédagogiques des personnes formées.
- b) Une mise en pratique de(s) nouvelle(s) méthode(s) pédagogique(s).

ARTICLE 5 – Livrables

1. Attestation pour chaque participant
2. Supports écrits de formation : Les points **a** et **b** de l'article 4 doivent faire l'objet de documents de formation spécifiques fournis au démarrage de l'action pour chaque participant
3. Un rapport détaillé sur le déroulement de la formation et les résultats atteints

ARTICLE 6 – Composition du dossier de candidature

Les consultants qui désirent participer au présent appel à candidature, sont invités à constituer un dossier composé des pièces suivantes :

1. Les présents termes de référence dûment paraphés et signés
2. Le curriculum vitae du candidat
3. Tout document (diplôme, certificat, attestation ...) à même d'appuyer la candidature

ARTICLE 7 – Modalités de sélection

Pour le classement des candidatures, le barème de notation suivant sera appliqué :

- | | |
|-------------------------------|---------------|
| 1. Pertinence du CV- Diplômes | 40/100 points |
| 2. Expérience professionnelle | 30/100 points |
| 3. Références en formation | 30/100 points |

Le choix de la candidature se fera sur la base du classement final.

ARTICLE 8 – Contrat

Le candidat sélectionné sera invité à fournir :

- a) Une proposition de programme détaillé de formation en précisant les modalités d'exécution
- b) Une offre financière forfaitaire à montant fixe.

Le programme détaillé de formation, les modalités d'exécution, le montant et les conditions de paiement, seront négociés conformément aux règles de la banque mondiale. Après accord, un contrat sera signé entre les deux parties.

Lu, complété et accepté,

.....
[Signature du consultant]

Date :
Jour/mois/année